

PROGRAMME

Lieu de la formation : Place des Fays – 08460 Signy-l'Abbaye

Horaires : 9h00 – 16h30

Date : 25 novembre 2024

CONTEXTE

Les forêts communales constituent un patrimoine essentiel pour nos territoires, à la fois source de biodiversité, de bien-être pour les habitants et de revenus économiques. Cependant, face aux changements climatiques, il est crucial pour les communes de continuer à réinvestir dans la gestion de leurs forêts, un enjeu central où les élus, en tant que propriétaires forestiers, aménageurs du territoire, maîtres d'ouvrage et garants de la sécurité, jouent un rôle clé dans leur adaptation. Les élus ont la responsabilité de réaliser les travaux nécessaires à la sécurisation des voies de circulation, de renouveler les peuplements forestiers, de les structurer pour qu'ils soient plus résistants et résilients, d'assurer le maintien des services écosystémiques des espaces forestiers et de soutenir la filière forêt-bois locale par leurs investissements.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

❖ OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir des connaissances sur la dynamique des peuplements forestiers, afin de comprendre l'importance de réinvestir en forêt et de planifier les travaux sylvicoles nécessaires pour préserver les fonctions écologiques, économiques et sociales des forêts face aux défis climatiques.

❖ OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Les élus seront capables d'identifier les étapes clés des travaux dans un peuplement en lien avec le document d'aménagement.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

HORAIRES	SEQUENCE
9h00 – 9h15	Accueil des participants
9h15 – 9h30	Introduction de la session
9h30 – 10h00	Pourquoi réaliser des interventions en forêt ?
10h00 – 11h00	Interventions et cycle de vie d'un peuplement forestier
11h00 – 11h30	Vers des forêts plus résilientes face au changement climatique
11h30 – 12h00	Réinvestir pour l'avenir : les actions concrètes
12h00 – 14h00	Restaurant
14h00 – 16h30	Sortie en forêt : Plantation et dégagement de régénération

PROGRAMME

INTERVENANTS EN SALLE

AD COFOR Ardenne : Philippe CANOT, Président

UR COFOR Grand Est : Rebecca DIJOUX, Chargée de mission

ONF : Éric MARQUETTE, Directeur de l'agence territoriale des Ardennes

ONF : Stéphane MURZYN, Responsable de l'Unité territoriale Crêtes et Rièzes

CONTENU DE LA POCHETTE

(distribuée le jour de la formation)

- Programme de la formation
- Plaquette de l'Union Régionale des Communes Forestières
- Évaluation de fin de formation
- Lettre COFOR info
- Kit des élus « Travaux et ventes »



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place

DURÉE 5,5 heures

CETTE FORMATION S'ADRESSE :

Aux élus et salariés des collectivités

FINANCEMENT

Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la Région Grand Est, de l'Institut de Formation Forestière Communale de la Fédération Nationale des Communes forestières ainsi que sur les fonds de l'Union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est. La formation est donc gratuite. Une participation peut être demandée pour le repas.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour participer à cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, échanges, visite de terrain.

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session.